



Le boom des héritages – À quoi devons-nous nous attendre?

de Benjamin Tal

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Avery Shenfeld
416-594-7356
avery.shenfeld@cibc.ca

Benjamin Tal
416-956-3698
benjamin.tal@cibc.ca

Andrew Grantham
416-956-3219
andrew.grantham@cibc.ca

Royce Mendes
416-594-7354
royce.mendes@cibc.ca

Nick Exarhos
416-956-6527
nick.exarhos@cibc.ca

<https://economics.cibccm.com/economicsweb>

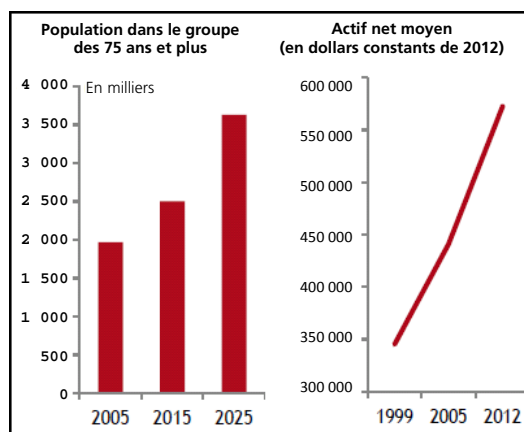
Au cours de la prochaine décennie, environ 750 milliards de dollars seront transférés aux Canadiens âgés de 50 à 75 ans. Il s'agira du transfert de richesse intergénérationnel le plus important de l'histoire du Canada sur une telle période, et ce montant sera encore plus important au cours de la décennie suivante. Cet important transfert de richesse pourrait avoir une incidence sur d'importantes variables économiques, comme la répartition des avoirs, l'épargne, la participation au marché du travail, le nombre de nouvelles entreprises et les marchés immobiliers.

Les donateurs

À l'heure actuelle, il y a un peu plus de 2,5 millions de Canadiens âgés de plus de 75 ans, et près de 45 % d'entre eux sont veufs. Cette population (personnes âgées de 75 ans et plus) a augmenté de 25 % par rapport au niveau observé il y a dix ans, et augmentera encore plus au cours des dix prochaines années (graphique 1, à gauche). En effet, les Canadiens vivent plus longtemps; les taux de mortalité parmi les personnes âgées ne cessent de baisser, mais la situation

Graphique 1

Les donateurs



Source : Statistique Canada et Banque CIBC.

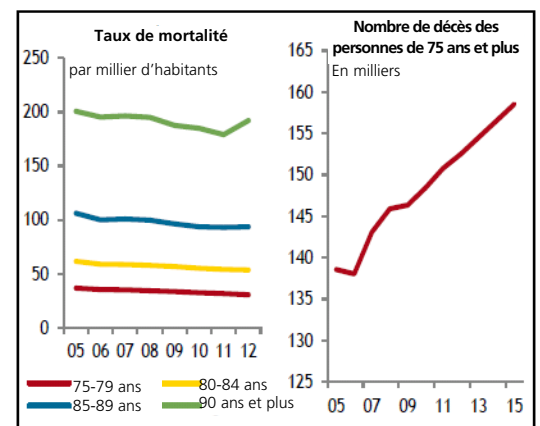
démographique donne toujours à penser qu'en termes absolus, plus de Canadiens âgés de plus de 75 ans décéderont au cours de la prochaine décennie (graphique 2). En outre, la nouvelle cohorte de personnes dans ces âges est non seulement la plus importante jamais enregistré, mais aussi la plus fortunée. La valeur nette moyenne des Canadiens de ce groupe d'âge a augmenté de 30 % de 2005 à 2012 (graphique 1, à droite). Nous estimons que la valeur nette totale de cette cohorte est actuellement supérieure à 900 milliards de dollars.

Les bénéficiaires

Les récipiendaires de cet héritage sont principalement des Canadiens âgés de 50 à 75 ans. Leur nombre a augmenté de façon considérable au cours des dix dernières années, de plus en plus de baby-boomers ayant passé le cap des 50 ans. Cette cohorte continuera d'augmenter au cours de la prochaine décennie, mais plus lentement.

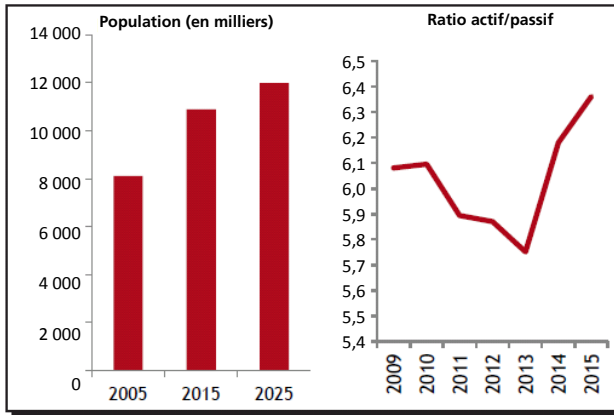
Graphique 2

Malgré la diminution du taux de mortalité, le nombre de décès des personnes âgées de 75 ans et plus augmente



Source : Statistique Canada et Banque CIBC.

Graphique 3
Les 50 à 75 ans



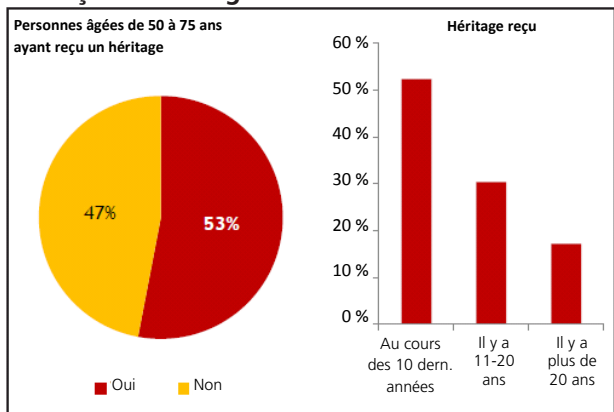
Source : Statistique Canada, The Financial Monitor et Banque CIBC.

Même si la croissance de la dette des baby-boomers s’est accélérée au cours des dernières années, leur situation financière globale s’est en fait améliorée, le ratio actif/passif s’étant nettement redressé ces dernières années (graphique 3).

Alors, quel est le montant estimatif?

Il est difficile d’estimer le montant de cette vague d’héritages potentiels. La plupart des estimations sont fondées sur des questions prospectives sur ce que les bénéficiaires potentiels pensent recevoir. Cette approche est évidemment problématique pour de nombreuses raisons. Nous avons décidé de nous attaquer au problème différemment et de demander aux Canadiens combien ils ont déjà reçu en héritage plutôt que combien ils pensent recevoir¹. Puis, nous ajustons nos estimations en fonction des changements démographiques (prévisibles). Notre raisonnement est qu’il est plus facile de parler du passé et que les réponses aux questions devraient être plus précises.

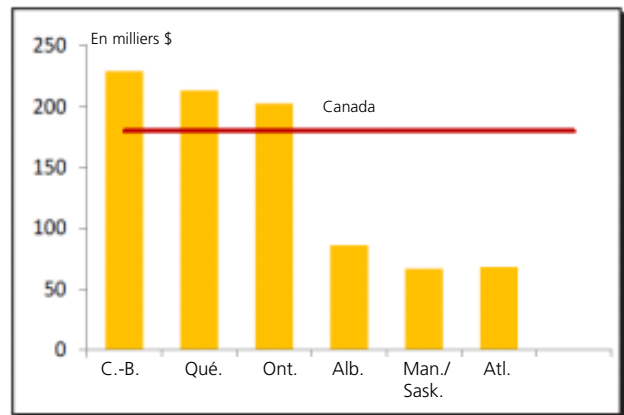
Graphique 4
La moitié des Canadiens âgés de 50 à 75 ans ont reçu un héritage



Source : Sondage sur l’héritage de la Banque CIBC, 2016.

Qu’avons-nous appris? Un peu plus de la moitié des Canadiens âgés de 50 à 75 ans ont reçu un héritage, et la moitié d’entre eux l’ont reçu au cours des dix dernières années (graphique 4). L’héritage moyen de ce groupe d’âge s’est fixé à 180 000 \$, les montants les plus élevés ayant été enregistrés en Colombie-Britannique, sans doute en raison de la valeur élevée des propriétés dans la province, suivie du Québec et de l’Ontario. Pour le reste du pays, l’héritage moyen reçu au cours de la dernière décennie a été inférieur à 100 000 \$ (graphique 5).

Graphique 5
Héritage moyen reçu au cours des 10 dernières années



Source : Sondage sur l’héritage de la Banque CIBC, 2016 (groupe d’âge de 50 à 75 ans, 10 dern. années)

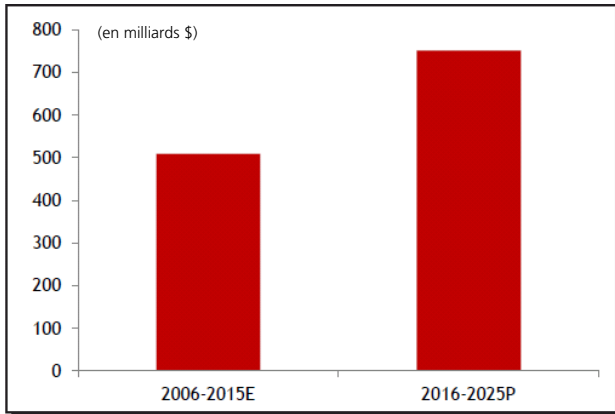
En nous fondant sur ces renseignements, sur les prévisions démographiques de Statistique Canada, ainsi que sur des hypothèses prudentes quant à l’appréciation des avoirs², nous estimons qu’au cours de la prochaine décennie, environ 750 milliards de dollars changeront de mains (graphique 6). C’est près de 50 % de plus que le montant estimatif des héritages reçus au cours des dix dernières années. Le transfert devrait accroître l’actif des Canadiens âgés de 50 à 75 ans de pas moins de 20 %.

Naturellement, l’incidence économique d’un héritage dépend surtout de la façon dont il est utilisé. Un ménage type dispose de plusieurs options dans une telle situation. Il pourrait accroître ses dépenses actuelles et futures et, par conséquent, diminuer son épargne active. Il pourrait aussi choisir de profiter des nouveaux fonds pour s’adonner à des loisirs, et ainsi réduire sa participation au marché du travail. Ou encore, il pourrait utiliser une partie de l’argent pour faire des dons entre vifs aux membres de la famille.

¹ Du 26 avril au 27 avril 2016, un sondage en ligne a été mené auprès de 1 003 panélistes du Forum Angus Reid, qui sont des Canadiens âgés de 50 à 75 ans ayant reçu un héritage. La marge d’erreur, qui mesure la variabilité d’échantillonnage, est de +/- 3,1 %, 19 fois sur 20. Les résultats ont été statistiquement pondérés en fonction des données sur le sexe et la région. Les écarts entre les totaux sont attribuables à l’arrondissement des données.

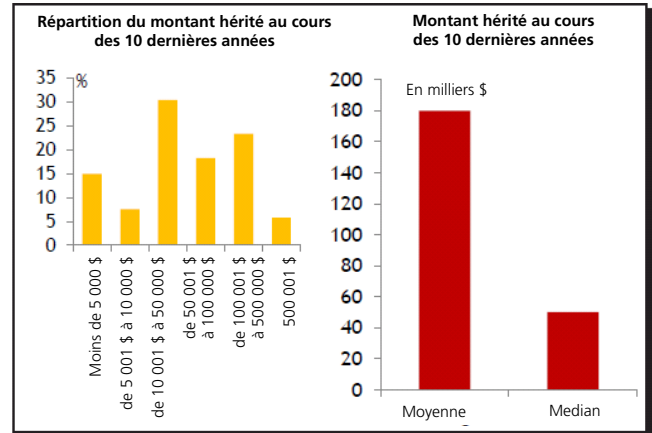
² Nous avons supposé un rendement annuel sur les actifs (immobiliers et financiers) de 3 %.

Graphique 6
Héritage total



Source : Statistique Canada, Banque CIBC, Sondage sur l'héritage de la Banque CIBC, 2016 (groupe d'âge de 50 à 75 ans, 10 dern. années, ajusté en fonction de l'inflation)

Graphique 8
Répartition inégale

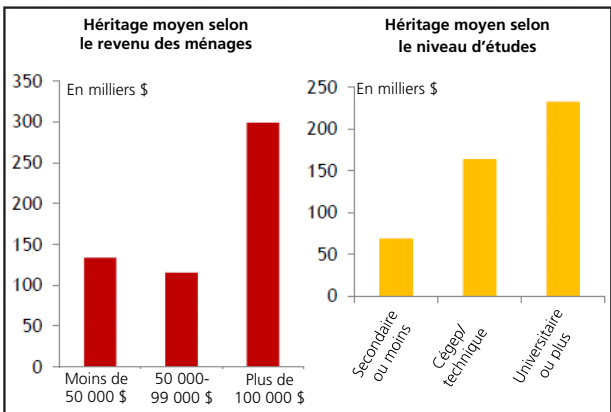


Source : Sondage sur l'héritage de la Banque CIBC, 2016 (groupe d'âge de 50 à 75 ans, 10 dern. années)

Héritage et inégalité

La répartition inégale de l'héritage moyen par province est le premier indice que des renseignements intéressants se cachent derrière ces données. En mettant l'accent sur la répartition par revenu, il est évident que les Canadiens qui sont déjà dans des fourchettes de revenus plus élevées reçoivent plus d'argent; l'héritage moyen des personnes qui gagnent plus de 100 000 \$ est près de trois fois plus élevé que celui des Canadiens dont les revenus sont moins élevés. Il en va de même pour la répartition par niveau d'études; les personnes ayant un niveau d'études supérieur ont reçu un héritage considérablement plus élevé (graphique 7). Cette répartition largement inégale est reflétée dans le graphique 8, l'héritage moyen étant plus de quatre fois supérieur à la médiane.

Graphique 7
Inégalité héritée

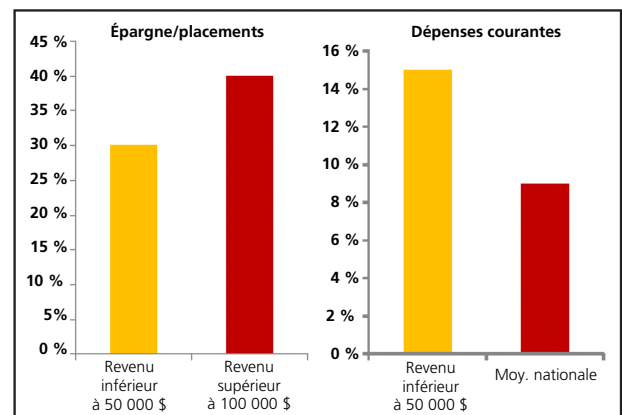


Source : Sondage sur l'héritage de la Banque CIBC, 2016 (groupe d'âge de 50 à 75 ans, 10 dern. années)

La grande part du boom des héritages qui devrait aller aux Canadiens à revenu élevé donne à penser que l'inégalité des revenus se transformera en inégalité des richesses. Environ 40 % des personnes à revenu élevé ont indiqué qu'ils ont épargné ou investi leur héritage, tandis qu'une plus grande part des Canadiens à plus faible revenu ont utilisé cet argent pour des dépenses courantes (graphique 9). Autrement dit, si la richesse n'est pas répartie également dans la société, les héritages accentueront la tendance et amplifieront les inégalités.

Étant donné que bon nombre de ménages recevront un héritage près de l'âge de la retraite, le portrait de la retraite au Canada pourrait changer.

Graphique 9
Qu'avez-vous fait avec votre héritage?



Source : Sondage sur l'héritage de la Banque CIBC, 2016 (groupe d'âge de 50 à 75 ans, en fonction de l'échantillon total)

Comme nous l'avons vu plus tôt, les ménages à revenu plus élevé, qui sont moins susceptibles d'être mal préparés en vue de la retraite, ont plus de chance de recevoir un héritage et de recevoir des sommes plus importantes que ceux à plus faible revenu. Par conséquent, leur héritage aura peu d'incidence sur leur décision de prendre leur retraite, et améliorera potentiellement leur niveau de préparation déjà suffisant pour la retraite. Par ailleurs, l'héritage prévu des ménages à revenu faible ou moyen représente une part beaucoup plus élevée de leur patrimoine actuel, ce qui donne à penser que les héritages pourraient avoir une plus grande influence sur leur sécurité à la retraite. Selon des études effectuées aux États-Unis, l'héritage moyen augmente la probabilité de départ à la retraite de seulement 3 %, et l'incidence sur la sécurité à la retraite est statistiquement importante, mais relativement modeste³. Nous n'avons aucune raison de croire que la situation est très différente au Canada.

Une autre incidence potentielle d'un héritage important est la hausse du bassin de main-d'œuvre, les héritiers étant plus portés à se lancer en affaires, puisque les contraintes de liquidités sont moindres.

³ Center for Retirement Research du Boston College. How do Inheritances Affect the National Retirement Risk Index?, septembre 2015.

Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp., CIBC World Markets Plc., CIBC Australia Limited et certaines autres entités de services bancaires aux entreprises et de marchés financiers de la Banque Canadienne Impériale de Commerce exercent leurs activités sous la marque Marchés mondiaux CIBC.

Le présent rapport a été émis et approuvé pour distribution a) au Canada, par Marchés mondiaux CIBC inc., membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), de la Bourse de Toronto, de la Bourse de croissance TSX et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), b) au Royaume-Uni, par CIBC World Markets plc, qui est réglementée par la Financial Services Authority (FSA), c) en Australie, par CIBC Australia Limited, membre de l'Australian Stock Exchange réglementé par l'Australian Securities and Investments Commission (ASIC) (collectivement, « CIBC ») et d) aux États-Unis soit i) par Marchés mondiaux CIBC inc. à l'intention uniquement des investisseurs institutionnels importants aux États-Unis (tels qu'ils sont définis dans le règlement 15a-6 de la Securities and Exchange Commission) ou ii) par CIBC World Markets Corp., membre de la Financial Industry Regulatory Authority. Les investisseurs institutionnels importants aux États-Unis qui reçoivent le présent rapport de Marchés mondiaux CIBC inc. (le courtier au Canada) sont tenus d'effectuer les transactions (autres que la négociation de leurs termes) sur des titres faisant l'objet de ce rapport par l'intermédiaire de CIBC World Markets Corp. (le courtier aux États-Unis).

Ce rapport est publié à titre d'information seulement, à l'intention des investisseurs institutionnels et des clients de détail de Marchés mondiaux CIBC au Canada, et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres mentionnés dans un territoire où pareille offre ou sollicitation est interdite. Le présent document, de même que tous les produits et les renseignements qui y sont présentés, ne sont pas destinés à l'usage des investisseurs privés au Royaume-Uni. Ces investisseurs ne pourront conclure de convention ni acheter les produits mentionnés dans le présent document auprès de CIBC World Markets plc. Les commentaires et les points de vue exprimés dans le présent document visent à répondre aux intérêts généraux des clients de gros de CIBC Australia Limited.

Le présent rapport ne tient pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins spécifiques d'un client particulier de CIBC. Avant de prendre une décision de placement sur la base de l'information contenue dans le présent rapport, le lecteur est invité à évaluer le bien-fondé en tenant compte de ses besoins et objectifs de placement particuliers, de même que de sa situation financière. CIBC vous recommande également de communiquer avec l'un de ses conseillers à la clientèle établi dans votre territoire pour en discuter. Les niveaux et les bases d'imposition pouvant varier, toute mention dans le présent rapport de l'incidence fiscale d'un placement ne saurait être interprétée comme un conseil de nature fiscale; comme pour toute opération pouvant avoir des conséquences fiscales, les clients ont intérêt à s'adresser à leur propre conseiller fiscal. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Les renseignements et les données statistiques du présent document proviennent de sources que nous estimons fiables, mais nous ne pouvons en garantir ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la fiabilité. Toutes les estimations et opinions qui y sont formulées constituent des jugements en date du présent rapport et sont sous réserve de modifications sans préavis.

Le présent rapport peut contenir des adresses de sites Web sur Internet ou des hyperliens menant à de tels sites. CIBC n'a pas analysé les sites Web Internet liés appartenant à des tiers et décline toute responsabilité en ce qui concerne leur contenu. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité et l'information du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n'est d'aucune manière intégré au présent document. Les destinataires qui choisissent d'accéder à ces sites Web de tiers ou de suivre ces hyperliens le font à leur propre risque.

© Marchés mondiaux CIBC inc., 2016. Tous droits réservés. L'utilisation, la distribution, la reproduction et la publication du présent rapport sans l'autorisation écrite préalable de Marchés mondiaux CIBC inc. sont interdites par la loi et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires.

Selon nous, le résultat net de la prochaine vague d'héritage sera une augmentation du nombre de travailleurs autonomes canadiens âgés de plus de 50 ans.

De plus, un cinquième des bénéficiaires ont indiqué que leur héritage avait été utilisé pour réduire leurs dettes. La hausse marquée des héritages au cours de la prochaine décennie pourrait avoir une incidence sur le rythme d'endettement et, surtout, la répartition de la dette. Les répercussions sur les marchés immobiliers seront graduelles et, dans les grandes villes comme Toronto et Vancouver, pourraient réduire légèrement la pénurie d'immeubles bas. En outre, compte tenu des évaluations immobilières élevées, il est raisonnable de penser qu'une plus grande part des héritages prévus fera l'objet de dons entre vifs – un facteur qui pourrait avoir des répercussions positives sur l'accession à la propriété parmi les jeunes Canadiens, et qui ferait probablement augmenter les dépenses globales destinées aux rénovations domiciliaires.